

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques et à la vie privée et à la sécurité personnelle.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Hassan II - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 22 22



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0006301

Optique Autres

5965

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0933

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABOU SAH Nabila

Date de naissance :

03/10/1962

Adresse :

59 Re. Avenue J.

Ree 2 Lot le Anéas App 4

Tél. 06.6176.13.72

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 10/02/2021



Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- S = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- N = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- NPSY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- N = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- D = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- D = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- C = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- C = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- C = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro-Radiologie
- B = Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord au de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PRÉALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU VENTORIUM

TOUR EN MAISON DE REPOS

ACTES EFFECTUÉS EN SÉRIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes seuls comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



M U P R A S

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2857 / 2883
FAX / 05 22 91 26 52
TELEX : 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc

FEUILLE DE SOINS

N° 864693

A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT

Nom & Prénom : ABOUSAIR NABILA
 Matricule : 9733 Fonction : Retraite Poste :
 Adresse : 59 Les Ouchellou Rue El Lot Les Annes App 4
 Tél. : 06 6176 1372 Signature Adhérent : Q

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : N° ABOU SAIR Nabila Age
 Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin : 29/12/2020

Nature de la maladie : affection : sczob

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A Casablanca, le 29/12/2020 Signature et cachet du médecin

Durée d'utilisation 3 mois

Dr. AAROUNI Latifa
Signature et cachet du praticien
98, Rue Abdellatif Ben Yousfi
Casablanca
Téléphone : 05 22 25 29
Fax : 05 22 25 0067

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
28.12.2020	CS		250.01	
29.12.2020	CS		6121041	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MEHDI BEN BARKA N° 3 Rue Mehdi Ben Barka Casablanca Tél: 0229515591	29/12/20	64,60

ANALYSES – RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologie	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28/12/2020	8830 + 2 x 1200 D.F PHARMACIE 28/12/2020 BEN BIRK + 3 Pcs 1200 F 1200 F 28/12/2020 BEN BIRK	300,00

RACINE

AUXILIAIRES MEDICAUX

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalain ainsi que le bilan de l'QDF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT

Cabinet de Pneumologie
Docteur Latifa Laaboudi
Ep. ELBAKALI

Diplômée de la faculté de Paris

Ancien Chef de Service de Phtisiologie CHU 20 Août

Ex Responsable du Programme de

Lutte Antituberculeuse et Maladies

Respiratoires à Casa-Anfa

عيادة أمراض الجهاز التنفسى
الدكتورة لطيفة العبودي
زوجة البقالى
خرجية كلية الطب بباريس
رئيس قسم أمراض السل بمستشفى 20 غشت سابقا
مسؤوله على برنامج محاربة داء السل
وأمراض الجهاز التنفسى
عاملة أنفاس سابقا



Casablanca le, 29.12.2020



7800 801 N

Hebrle

06/12/2020 29/12/2020
PHARMACIE MEHDI BEN BARKA

TARAXET® 25 mg
30 Comprimés pelliculés sécables
AMM N° 347/15 DMP/21/NNP
PPV : 24,70 DH



6 118000 022954

Taraxet

1/2 cp less



a) Exomec

1 sachet x 2

Après p'tit dej

Apr. Dey.

64163

Dr. LAABOUDI Latifa
Pneumologue
98 Rue Abou Salt AL Andaloussi
Casablanca - Tel: 0522 25 25 25
ICP: 002191091000067



Cabinet de Pneumologie
Docteur Latifa Laaboudi
Ep. ELBAKALI

Diplômée de la faculté de Paris

Ancien Chef de Service de Phtisiologie CHU 20 Août

Ex Responsable du Programme de

Lutte Antituberculeuse et Maladies

Respiratoires à Casa-Anfa



عيادة أمراض الجهاز التنفسى
الدكتورة لطيفة العبودي
زوجة البقالى
خريجة كلية الطب بباريس
رئيس قسم أمراض السل بمستشفى 20 غشت سابقا
مسؤولة على برنامج محاربة داء السل
وأمراض الجهاز التنفسى
بعمالة أنفا سابقا

Casablanca le, 28.09.2020

Dr A BOUSAID
Nabil

NFS

febreuse

diurese

K - 19 p.

CR n

feverilus

(D) H

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADF
Dr. Abdelkrim BENKIRANE
Résidence Saida 15 Rue Abou Al Abbass (Bd. Zerktouni)
1er étage Bourgogne - Casablanca
Tél: 05 22 43 03 68 70 - Fax: 05 22 28 01 01
Dr. LAABOUDI Latifa
Pneumologue
98, Rue Abou Salt Al Andalousi Maârif - Casablanca - Tel: 05 22 25 25 29 01
ICE: 002191091000067

Cabinet de Pneumologie
Docteur Latifa Laaboudi
Ep. ELBAKALI

Diplômée de la faculté de Paris

Ancien Chef de Service de Phtisiologie CHU 20 Août

Ex Responsable du Programme de

Lutte Antituberculeuse et Maladies

Respiratoires à Casa-Anfa



عيادة أمراض الجهاز التنفسى
الدكتورة لطيفة العابد
زوجة البقالى
خريجة كلية الطب بباريس
رئيس قسم أمراض السل بمستشفى 20 غشت سابقا
مسؤوله على برنامج محاربة داء السل
وأمراض الجهاز التنفسى
بعملة أنفا سابقا

Casablanca le,

29/11/2020

A BOOSIR

Latifa

Serologue Covid

Ig G

Ig M

Dr. LAABOUDI Latifa
Pneumologue
98, Rue Abou Salt AL Andaloussi
Casablanca - Tel: 0522 25 25 29
ICE: 00291091000067

LABORATOIRE TOUZANI
50 Bd. RACINE
20100 Casablanca

Dr Othmane TOUZANI

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
 Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
 Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
 Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

FACTURE N° : 210104097

Casablanca le 04-01-2021

INPE :



Mme Nabila ABOUSAIR

Date de l'examen : 04-01-2021

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E25	E
	Sérologie COVID	E275	E

Total des B : 0

TOTAL DOSSIER : 300DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cents dirham

LABORATOIRE TOUZANI
RACINE
50 Bd. Aïn Taoujta
20100 Casablanca

La Qualité est notre souci permanent

50, Boulevard Aïn Taoujta, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc
 Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoireltr@gmail.com
 INPE : 093061422 Patente : 35652203 IF : 18744872 ICE : 001547834000050 CNCG : 5



مختبر التحاليلات الطبية بدر

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR

Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biochimie, Hématologie, Immunologie, Parasitologie, Mycologie, Bactériologie, Virologie.
Certificat de biologie cellulaire et moléculaire • Certificat de Biologie de la reproduction

Dr Abdelkrim BENKIRANE

- Pharmacien Biogiste
- Diplômé de la faculté de PARIS
- Ancien interne et assistant des hôpitaux de PARIS.

Madame ABOUSAIR NABILA

Docteur LATIFA LAABOUDI

Réf. : 20L1397

Dossier ouvert le : 28/12/20

Prélèvement effectué à 08:42

Page : 1

- Edition du : 28/12/20

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

				Normales (Femme Adulte)	Antériorités
NUMERATION					21/10/2020
GLOBULES ROUGES	:	4,89	10 ⁶ /mm ³	3,8 - 5,8	4,8
HEMOGLOBINE	:	13,80	g/100 ml	11,5 - 15,5	13,70
HEMATOCRITE	:	42	%	33 - 47	42
- VGM	:	86	μ ³	80 - 98	
- TGMH	:	28	pg	27 - 33	
- CCMH	:	33	%	30 - 35	
LEUCOCYTES	:	8 290	/mm ³	4000 - 10000	7620
FORMULE LEUCOCYTAIRE					
POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES	:	47,3	%	3 921 /mm ³	2000 - 7500 /mm ³
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES	:	10,3	* %	854 /mm ³	< 400 /mm ³
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES	:	0,6	%	50 /mm ³	< 100 /mm ³
LYMPHOCYTES	:	31,4	%	2 603 /mm ³	1500 - 4000 /mm ³
MONOCYTES	:	10,4	%	862 /mm ³	200 - 800 /mm ³
NUMERATION DES PLAQUETTES					
PLAQUETTES	:	318 000	/mm ³	150000 - 450000	286000

HÉMOSTASE

(STA SATELLITE STAGO)

			Normales	Antériorités
FIBRINOGENE	:	2,94	g/l	08/12/2017
Soit :		8,82	μmol/l	2,64 6 - 12 7,92



مختبر التحاليل الطبية بدر

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR

Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biochimie, Hématologie, Immunologie, Parasitologie, Mycologie, Bactériologie, Virologie.
Certificat de biologie cellulaire et moléculaire • Certificat de Biologie de la reproduction

Dr Abdelkrim BENKIRANE

- Pharmacien Biogiste
- Diplômé de la faculté de PARIS
- Ancien interne et assistant des hôpitaux de PARIS.

Madame ABOUSAIR NABILA

Docteur LATIFA LAABOUDI

Réf. : 20L1397

Dossier ouvert le : 28/12/20

Prélèvement effectué à 08:42

Page : 2

- Edition du : 28/12/20

D-DIMÈRES

RESULTAT : <270 ng/ml < 500

21/10/2020

BIOCHIMIE

(AUTOMATE COBAS C311)

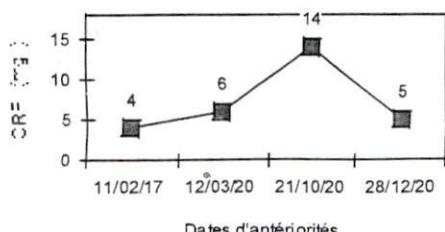
	Normales	Antériorités
POTASSIUM (K^+) :	4,2 mEq/l	3,5 - 5 08/12/2017 4,4
MAGNESEIUM PLASMATIQUE :	21,3 mg/l	17 - 22
Soit :	0,88 mmol/l	0,7 - 0,9

IMMUNOLOGIE / SEROLOGIE

PROTEINE C REACTIVE (CRP) : 5 mg/l < 10

21/10/2020

14





مختبر التحاليل الطبية بدر

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR

Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biochimie, Hématologie, Immunologie, Parasitologie, Mycologie, Bactériologie, Virologie.
Certificat de biologie cellulaire et moléculaire • Certificat de Biologie de la reproduction

Dr Abdelkrim BENKIRANE

- Pharmacien Biologiste
- Diplômé de la faculté de PARIS
- Ancien interne et assistant des hôpitaux de PARIS.

Madame ABOUSAIR NABILA

Docteur LATIFA LAABOUDI

Réf. : 20L1397

Dossier ouvert le : 28/12/20
Prélèvement effectué à 08:42

Page : 3

- Edition du : 28/12/20

IMMUNOCHIMIE

Enfants : 20 - 110

FERRITINE : 108 ng/ml 149
(COBAS ROCHE)

Valeurs usuelles ng/ml

Hommes 18 - 30 : 18,7 - 323
Hommes 31 - 60 : 16,4 - 293,9
Femmes avant menopause : 13 - 282,5
Femmes après menopause : 14 - 233,1

BIOCHIMIE

(AUTOMATE COBAS C311)

L.D.H. (Lacticodéshydrogénase) : 160 UI/l 135 - 214

08/12/2017

177

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR
Dr. Abdelkrim BENKIRANE
Résidence Yanis N17 rue Abou Al Abbas (Bd. Zerkouni)
1er étage Bourgogne - Casablanca
Tél. : 05 22 43 03 68 / 70 - Fax : 05 22 26 01 01

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR

Dr Abdelkrim BENKIRANE

*Pharmacien Biogiste Diplômé de la faculté de PARIS * Ancien interne
et assistant des hôpitaux de PARIS.

Diplôme d'études Spécialisées de la Biochimie, Hématologie, Immunologie, Parasitologie, Mycologie, Bactériologie, Virologie.
* Certificat de la biologie cellulaire et moléculaire * Certificat de la Biologie de la reproduction.
Résidence Yanis n° 17 rue Abou Al Abbas RDC Casablanca. Tel: 02243036870 Fax: 022260101
ICE 00177236500028. Patente N°35601641 IF 40503026 CINN 6448345
INPE 093000453

Casablanca le lundi 28 décembre 2020 Madame ABOUSAIR NABILA

FACTURE N°	88169
------------	-------

Analyses :

Numération formule plaquettes -----	B	80	
Fibrinogène -----	B	40	
D-Dimères -----	B	220	
Potassium -----	B	30	
Magnésium plasmatique -----	B	60	
Protéine C réactive -----	B	100	
Ferritine -----	B	250	
L.D.H (Lactate Déshydrogénase) -----	B	50	Total : B 830

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	1 200,00 DH
---------------	-------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Deux Cents Dirhams

Dr ABDELKRAM BENKIRANE
Résidence Saida 15 km
1er étage Bou'laq
Tél: 05 22 43 02 08
Casablanca - Maroc - 2020

Code Patient 201021071



Prélèvement du : 04-01-2021

au labo à 09:58

Demande N° : 210104097

Édition : 05-01-2021

Dr Othmane TOUZANI

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
 Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
 Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
 Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

Mme ABOUSAIR Nabila

Prescripteur : Dr. LAABOUDI LATIFA

SEROLOGIE INFECTIEUSE

SEROLOGIE SARS CoV-2 (COVID-19)

Recherche d'Anticorps totaux
(IgM+IgG)

(Technique ECLIA - Roche)

Indice

IgM.

IgG

Sérologie positive

69,52

(<0,80)

Négatif

Positif

Demande validée biologiquement par : Dr. TOUZANI

LABORATOIRE TOUZANI
50 Bd. Aïn Taoujta
20100 Casablanca